

soient les fonctions subsidiaires dont ce groupe serait chargé, sa création ne devrait pas, à notre avis, paralyser les efforts que déploiera l'ensemble de la Commission en vue d'une étude sérieuse et approfondie des sujets inclus dans la résolution 1815.

Monsieur le Président, la délégation canadienne a l'intention de faire des déclarations distinctes, à cette session ou à la prochaine, sur le sujet, par exemple, du règlement pacifique des différends et sur celui de l'égalité souveraine. Elle est consciente du besoin de préserver une certaine élasticité en ce qui concerne l'ordre dans lequel seront traités les divers points et elle salue avec joie l'initiative du Secrétariat qui a décidé de nous fournir au départ une documentation de base.

Je vous remercie, Monsieur le Président.